



Fédération Française
du Sport Adapté
Bouches-Du-Rhône

Championnat Départemental

De Pétanque

Le 17 Octobre 2020

Lieu : Boulodrome la Batarelle
8 Chemin des grives 13013 Marseille



8h45 : Accueil des équipes (vérification des inscriptions, échauffement...)

9 h30 précises : Début du concours

18h : fin des compétitions et remise des prix

La feuille d'inscription ci jointe et le règlement sont à envoyer au Comité 13 Sport Adapté avant le 7 Octobre 2020.

TOUT LES SPORTIFS DEVRONT AVOIR UNE LICENCE COMPETITIVE 2019/2020 ET A JOUR DE LEUR CLASSIFICATION (AB/BC/CD) ET DEVRONT PRESENTER LE CERTIFICAT MEDICAL POUR L'ANNEE EN COURS.

Ce championnat sert de sélection pour le Championnat Régional

Des disqualifications pourront être effectuées s'il est constaté que des participants ont été engagés dans un championnat ne correspondant pas à leurs capacités et si les règlements sportifs ne sont pas respectés.

Engagement : Championnat « AB » : AB/AB : 2 boules par joueur (équipe doublette) ou AB tête à tête
Championnat BC/BC : 3 boules par joueur (équipe doublette)
Championnat CD/CD : 3 boules par joueur (équipe doublette)
Championnat Triplette « CD » : 2 boules par joueur (équipe triplette)

TARIF : 8€ par équipe
4€ pour le Tête à tête

CRITERES D'ORIENTATION POUR LES CATEGORIES :

- En **classe AB**, chaque sportif doit être capable de comprendre la notion de compétition et de comprendre l'objectif du jeu
- En **classe BC**, chaque sportif doit remplir les exigences de la classe AB. Les membres de l'équipe doivent également être capables de collaborer avec un partenaire et de différencier l'action de tirer ou de pointer. Dans chaque équipe, un joueur au moins doit pouvoir déterminer à quelle équipe il revient de jouer.
- En **classe CD**, les membres de l'équipe doivent remplir les exigences de la classe AB et de la classe BC. Ils doivent également être capables d'élaborer des stratégies adaptées au jeu. Au moins un membre de l'équipe (le capitaine) doit savoir mesurer les points, les compter et en informer la table de marque. Il saura faire appel à l'arbitre en cas de besoin.

Résidence Corot bat F, 58 Av Corot 13013 Marseille.

Tél : 04 91 22 85 65/ 06.84.56.25.66/ 07.87.94.37.29

Web : www.comite13sportadapte.fr

E Mail : cd13sportadapte@gmail.com

Association Loi 1901. N° SIRET : 401 450 705 00025. Code APE : 9213z

Pour l'ensemble des championnats, il est formellement interdit aux entraîneurs de figurer sur les terrains.

Pour tous les championnat, il est autorisé à intervenir dans le temps de jeu de son joueur sans déranger l'équipe adverse.

ARTICLE 9 – RÉCAPITULATIF

	AB	ABC	BC	BCD	CD	BCD
	CHAMPIONNAT TETE A TETE	CHAMPIONNAT DOUBLETTE				CHAMPIONNAT TRIPLETTE
Formation équipe	Tête à tête	Doublette	Doublette	Doublette	Doublette	triplette
Composition de l'équipe	AB	AB/AB ou AB/BC	BC/BC	BC/CD	CD/CD	BC/BC/BC, BC/CD/CD, BC/BC/CD, CD/CD/CD
Nb de Points par parties poules/finale	9	11	13	13	13	13
Nb de boules	2 par joueur	2 par joueur	3 par joueur	3 par joueur	3 par joueur	2 par joueur
Partie au Temps	30 min	30 min	1 h	1 h	1 h	1 h
Distance	6-9 m	6-10 m	6-10 m	6-10 m	6-10 m	6-10 m
Règle du bouchon	OK sur tous les championnats					
Cercle	40-60 cm autorisation d'empiéter sur le bord	40-60 cm autorisation d'empiéter sur le bord	35-50 cm	35-50 cm	35-50 cm	35-50 cm
Temps de jeu	1'30 minute entre les boules	1'30 minute entre les boules	1 minute entre les boules			
« Dérogation » équipe	OK pour les jeunes après validation CSN					
Coaching	Intervention du coach dans le tps de jeu	Intervention du coach entre les mènes				
Modalités qualif	Au moins une compétition qualificative même si pas de compétition sur la région Maintien du système d'un nombre de places qualificables					
Nb arbitres « RDJ »/terrain	1	1 pour 2 terrains 1	1 pour 2 terrains	1 pour 2 terrains	1 pour 2 terrains	1 pour 2 terrains

Boules Homologué FFPJP Obligatoire pour les sportifs de classe CD

Les sportifs de classe AB ou de classe BC ne sont pas tenus d'utiliser des boules agréées. Elles devront être en métal.

Pour les sportifs de classe AB, les joueurs peuvent avoir leurs boules marquées au feutre ou à la peinture afin de les reconnaître plus facilement.

Résidence Corot bat F, 58 Av Corot 13013 Marseille.

Tél : 04 91 22 85 65/ 06.84.56.25.66/ 07.87.94.37.29

Web : www.comite13sportadapte.fr

E Mail : cd13sportadapte@gmail.com

Association Loi 1901. N° SIRET : 401 450 705 00025. Code APE : 9213z



Fédération Française
du Sport Adapté
Bouches-Du-Rhône

Championnat Départemental/ De Pétanque Le 17 Octobre 2020

Championnat AB :

AB/AB doublette ou AB tête à tête

Feuille d'inscription au Championnat Départemental de Pétanque.

Nom de l'association :

Tarif : 8€ par équipe

Nom du Responsable :

Tête à tête :4€

Tel du Responsable présent sur place:

Mail :

Nombre d'accompagnateurs :

Nombre de doublettes engagées :

Prévoir le pique nique et les boules

**A RENVoyer PAR MAIL AU COMITE 13 SA
AVANT LE 7 OCTOBRE 2020**

DOUBLETES	NOM	PRENOM	N° de Licence	Catégorie
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2

Résidence Corot bat F, 58 Av Corot 13013 Marseille.

Tél : 04 91 22 85 65/ 06.84.56.25.66/ 07.87.94.37.29

Web : www.comite13sportadapte.fr

E Mail : cd13sportadapte@gmail.com

Association Loi 1901. N° SIRET : 401 450 705 00025. Code APE : 9213z



Fédération Française
du Sport Adapté
Bouches-Du-Rhône

Championnat Départemental/ De Pétanque

Le 17 Octobre 2020

Championnat BC doublette :

Feuille d'inscription au Championnat Départemental de Pétanque.

Nom de l'association :

Tarif : 8€ par équipe

Nom du Responsable :

Tel du Responsable présent sur place:

Mail :

Nombre d'accompagnateurs :

Nombre de doublettes engagées :

Prévoir le pique nique et les boules

**A RENVoyer PAR MAIL AU COMITE 13 SA
AVANT LE 7 OCTOBRE 2020**

DOUBLETTES	NOM	PRENOM	N° de Licence	Catégorie
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2

Résidence Corot bat F, 58 Av Corot 13013 Marseille.

Tél : 04 91 22 85 65 / 06 84 36 25 66 / 07 87 94 37 29

Web : www.comite13sportadapte.fr E Mail : cd13sportadapte@gmail.com

Association Loi 1901. N° SIRET : 401 450 705 00025. Code APE : 9213z



Fédération Française
du Sport Adapté
Bouches-Du-Rhône

Championnat Départemental/ De Pétanque Le 17 Octobre 2020

Championnat CD triplette :

Feuille d'inscription au Championnat Départemental de Pétanque.

Nom de l'association :

Tarif : 8€ par équipe

Nom du Responsable :

Tel du Responsable présent sur place:

Mail :

Nombre d'accompagnateurs :

Nombre de Triplettes engagées :

Prévoir le pique nique et les boules

**A RENVOYER PAR MAIL AU COMITE 13 SA
AVANT LE 7 OCTOBRE 2020**

TRIPLETTES	NOM	PRENOM	N° de Licence	Catégorie
1
2
3
1
2
3
1
2
3
1
2
3

Résidence Corot bat F, 58 Av Corot 13013 Marseille.

Tél : 04 91 22 85 65/ 06.84.56.25.66/ 07.87.94.37.29

Web : www.comite13sportadapte.fr

E Mail : cd13sportadapte@gmail.com

Association Loi 1901. N° SIRET : 401 450 705 00025. Code APE : 9213z



Fédération Française
du Sport Adapté
Bouches-Du-Rhône

Championnat Départemental/ De Pétanque Le 17 Octobre 2020

Championnat CD Doublette :

Feuille d'inscription au Championnat Départemental de Pétanque.

Nom de l'association :

Tarif : 8€ par équipe

Nom du Responsable :

Tel du Responsable présent sur place:

Mail :

Nombre d'accompagnateurs :

Nombre de doublettes engagées :

Prévoir le pique nique et les boules

**A RENVOYER PAR MAIL AU COMITE 13 SA
AVANT LE 7 OCTOBRE 2020**

DOUBLETTES	NOM	PRENOM	N° de Licence	Catégorie
1
2
1
2
1
2
1
2
1
2
<hr/>				
1	<i>Résidence Corot bat F, 58 Av Corot 13013 Marseille.</i>		
2	<i>..... Tél. : 04.91.22.85.65/ 06.84.56.25.66/ 07.87.94.37.29</i>		
	<i>Web : www.comite13sportadapte.fr E Mail : cd13sportadapte@gmail.com</i>		
	<i>Association Loi 1901 : N° SIRET : 401 450 705 00025. Code APE : 9213z</i>		